



# Elections TPE 2016

Octobre 2016

**Le seul vote efficace :  
pour mieux se défendre  
et gagner de nouveaux  
droits pour toutes  
et tous !**

**NOUS NE SOMMES PAS  
LE 1<sup>er</sup> SYNDICAT  
PAR HASARD !**



**L**es salariés des Très Petites Entreprises (TPE = moins de 11 salariés) seront appelés à voter du 28 novembre au 12 décembre 2016 pour déterminer la représentativité syndicale.

## **Un enjeu pour toutes et tous !**

Avec vous, notre ambition est de faire connaître, diffuser, discuter et convaincre de l'importance de cette élection, qui se déroulera par vote électronique ou par correspondance. Nous connaissons tous dans nos familles ou parmi nos ami(e)s, au moins un salarié travaillant dans une Très Petite Entreprise.

## **Ils ne doivent pas rester isolés !**

Sont concernés les salariés de *l'alimentaire, du bâtiment, des services, des associations sportives, culturelles, économiques, communales, les assistantes maternelles, les gardes d'enfants à domicile, les employés de maison, (Les emplois rémunérés par CESU sont aussi concernés), les agents commerciaux, les formateurs d'adultes, les agents en comptabilité, les secrétaires en pratique dentaire, en laboratoire d'analyse, activités des auxiliaires médicaux, activités vétérinaires, etc.*

**Mais ce n'est pas uniquement l'artisanat et le petit commerce qui sont visés par cette élection, il y a aussi la métallurgie :** les services de l'automobile (garages, station services, loueur...), les apprentis, la sous-traitance, etc.

Pour le monde du travail, et plus particulièrement pour la CGT, **ce rendez-vous démocratique est un enjeu incontournable !**

Pour les salariés des TPE, VOTER, c'est déjà un premier pas, une première marche qui doit conduire à gagner des droits nouveaux.

## **Faites connaître et voter CGT**

**Ce Vote CGT permettra de faire valoir leurs droits et leurs revendications sur les salaires, la qualification, l'emploi, la retraite, les garanties collectives, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, etc.**

Le vote CGT est nécessaire, notamment dans les négociations à venir, afin de revendiquer les mêmes droits pour toutes et tous.

En effet, le résultat de ces élections professionnelles dans les TPE déterminera la représentativité des organisations syndicales.

## **Ces élections concernent également Les apprentis !**

Un jeune en formation est titulaire d'un contrat de travail, comme tout autre salarié de l'entreprise, et il dispose du même droit, pour participer à ces élections.

**Gagnons le vote CGT auprès de toutes nos relations et nos proches ! Comme des millions de salariés en France choisissons le vote CGT pour exprimer notre mécontentement et nous faire entendre !**

## **Je, tu, elle, il, vous et nous sommes la CGT de tous les salariés !**

Pour s'informer sur les droits ou sur la convention collective, trouver un interlocuteur, connectez-vous sur [ftm-cgt.fr](http://ftm-cgt.fr) et pour les élections [tpe.cgt.fr](http://tpe.cgt.fr) TOUTES et TOUS impliqué(e)s dans la défense et le développement de nos métiers.

**Rejoignez-nous !**

## **J'adhère à la CGT**

Je souhaite

- prendre contact
- me syndiquer

Nom .....

Prénom .....

Adresse complète.....

.....

Tél. ....

Entreprise .....

email .....

Métallurgie CGT - USTM CGT du  
Bas Rhin - 1 rue Sedillot  
67000 STRASBOURG  
[cgt-metal-67@orange.fr](mailto:cgt-metal-67@orange.fr)  
03 88 36 11 33